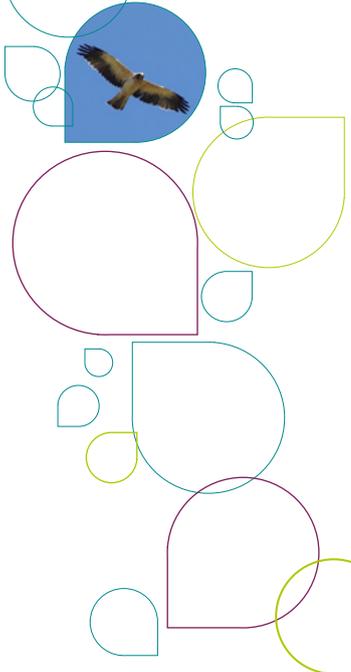


n°7



CONFLUENCE  
GARONNE-ARIÈGE

Réserve  
NATURELLE  
RÉGIONALE



# Association ConfluenceS Garonne-Ariège Fiche outil



Créée le 19 avril 2007, l'association «ConfluenceS Garonne-Ariège» fédère les acteurs du territoire qui souhaitent s'engager pour la mise en valeur, la protection et le développement harmonieux de cet espace. Elle a pour but d'assurer la cohérence des actions entreprises selon les principes du développement durable, dans une démarche de gestion globale et concertée. Il s'agit de protéger le corridor fluvial et sa mosaïque d'habitats naturels tout en prenant en compte les activités sociales et économiques liées aux cours d'eau.

## Un objectif sur le long terme

Dès sa création, les membres de l'association se sont engagés dans la mise en place d'un cadre de gestion concertée et réglementaire pour la préservation des zones humides de la confluence. Le classement en RNR devient un objectif prioritaire de l'association.

### Les membres

- Caminarem, association pour la randonnée
- Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne
- Fédération de chasse de la Haute-Garonne
- Fédération de pêche de la Haute-Garonne
- Granhota, agence de loisirs et sports en Midi-Pyrénées
- Mairie de Pinsaguel
- Mairie de Portet-sur-Garonne
- Mairie de Venerque
- Nature Midi-Pyrénées, association de protection de la nature
- Sicoval, communauté d'agglomérations
- Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
- Syndicat Interdépartemental des Propriétaires Forestiers
- Toulouse Métropole, métropole
- Venerque Eaux Vives, club de canoë-kayak

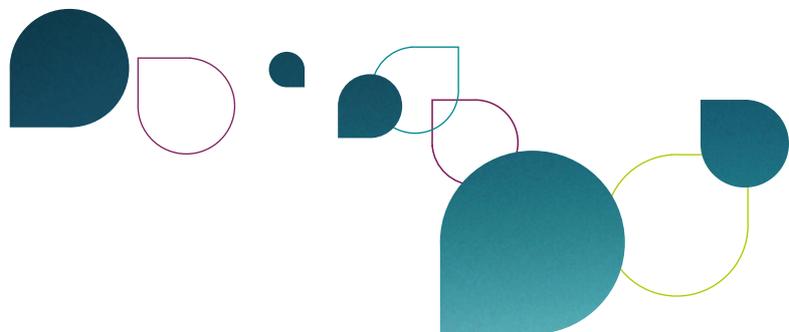
### Une charte fédératrice

Dans un premier temps, soucieux de mettre en oeuvre un projet collectif et partagé, les acteurs du territoire s'impliquent dans une vision prospective pour cet espace au travers d'une charte de territoire intitulée « ConfluenceS Garonne-Ariège ».

Cette charte est basée sur l'idée fédératrice « d'une gestion multipartenariale », chacun des acteurs ayant formulé sa vision à long terme des composantes économiques, sociales et environnementales souhaitées pour ce secteur, puis, les stratégies à mettre en oeuvre pour y parvenir ont été définies.

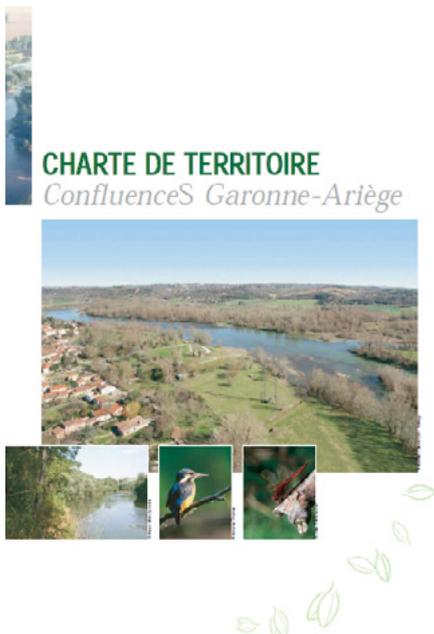
Signée le 4 juillet 2007, la charte de territoire « ConfluenceS Garonne-Ariège » est un document de référence qui détermine la stratégie d'un territoire évolutif autant au niveau surface que partenariats d'acteurs, en tenant compte des enjeux identifiés, du diagnostic de territoire réalisé et des spécificités locales.





## Signataires de la Charte

Conseil Régional Midi-Pyrénées  
Grand-Toulouse  
Sicoval  
Nature Midi-Pyrénées  
Centre Régional de la Propriété Forestière  
Comité départemental de la randonnée pédestre  
Fédération de chasse de la Haute-Garonne  
Fédération de pêche de la Haute-Garonne  
Caminarem  
Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne  
Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural  
Agence Régionale Pour l'Environnement, en tant que partenaire associé



Cette charte détermine les engagements pris par les différents acteurs pour préserver et mettre en valeur cet espace :

### AXE A : GÉRER, PROTÉGER ET RESTAURER LES MILIEUX NATURELS

Afin de maintenir la fonction naturelle d'expansion des crues et la mosaïque d'habitats, une gestion patrimoniale est recherchée en protégeant notamment les zones les plus sensibles. Les projets d'aménagement devront ainsi respecter le caractère sauvage du site et sa biodiversité.

### AXE B : COOPÉRER POUR UNE GESTION COORDONNÉE, CONCERTÉE ET DURABLE DU TERRITOIRE

La préservation du territoire repose sur une harmonisation des politiques publiques locales et une dynamique de communication active entre tous les partenaires concernés.

### AXE C : VALORISER DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES RESPECTUEUSES DES MILIEUX

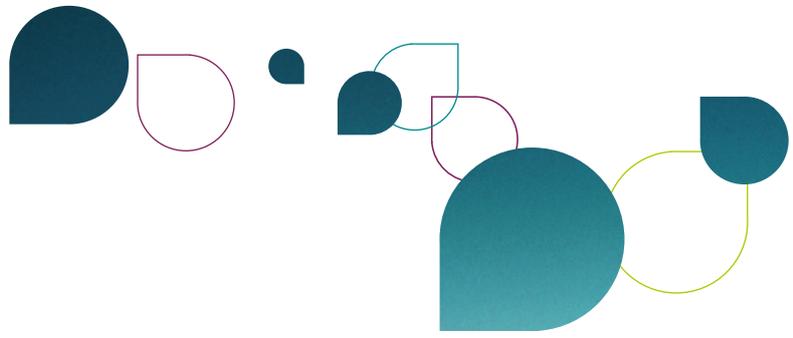
L'agriculture périurbaine demeure une composante importante et un acteur économique majeur du territoire malgré une extension urbaine rapide. Le soutien des activités dynamiques, innovantes et viables, prenant en compte les enjeux environnementaux, permet d'assurer la pérennité des espaces agricoles.

### AXE D : DÉVELOPPER LA SENSIBILITÉ ET LA CITOYENNETÉ

Au travers d'activités pédagogiques et récréatives maîtrisées, les citoyens sont guidés pour développer des comportements responsables vis à vis des milieux naturels.

### AXE E : RENFORCER L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Un des enjeux pour l'avenir vise à orienter toutes les actions futures vers une perspective de reconquête du fleuve et de redynamisation du territoire, en tenant compte de l'identité paysagère, culturelle et naturelle des zones humides de la confluence Garonne-Ariège.



### Contacts :

**Mathieu Orth**  
Conservateur RNR  
Confluence Garonne-Ariège  
Nature Midi-Pyrénées  
m.orth@naturemp.org  
05 34 31 97 97

**Camille Dyrda**  
Chargée de communication  
Nature Midi-Pyrénées  
c.dyrda@naturemp.org  
05 34 31 97 91